

Code unité <b>03597</b>	Nmr P.V. <b>00204</b>	Année <b>2017</b>	Nmr dossier justice	Nmr pièce <b>01</b>	N° feuillet <b>1 / 1</b>
----------------------------	--------------------------	----------------------	---------------------	------------------------	-----------------------------

## Analyse et références

Affaire **SIGNALEMENT D'UN PHÉNOMÈNE AÉROSPATIAL NON IDENTIFIÉ -**

Le dimanche 26 février 2017 à 16 heures 15 minutes.

Nous soussigné Gendarme

Sous le contrôle du Maréchal des logis-chef

Vu l'article L.421-1 du Code de la Sécurité intérieure

Nous trouvant au bureau de notre unité à

, rapportons les opérations suivantes :

Le vendredi 24 février 2017 aux environs de 19h25,  
entre FISMES (51) et BEAURIEUX (02) sa commune de résidence.

effectue un trajet

Lors de ce trajet, indique avoir observé une boule de lumière blanche qui évoluait dans un premier temps dans un bois longeant l'axe D29 pendant environ 30 secondes. Ensuite, cette boule a évolué sur la D29 devant son véhicule jusqu'à sa disparition dans l'hyper-espace (SIC).

relate ces faits au CORG qui informe le commandant de groupement de la Marne, la préfecture de la Marne ainsi que le GAIPAN (Groupe d'Études et d'Information des phénomènes aérospatiaux) à TOULOUSE.

Le samedi 25 février 2017 et son fils sont entendus. Ils nous relatent avec plus de précision ce qu'ils ont observés.

Un dossier photographique du lieu de observation de ce phénomène est réalisé.

Dont procès-verbal fait et clos à le dimanche 26 février 2017.

**Les Enquêteurs**

(DESTINATAIRES)

[ 2 ] - Direction Générale de la Gendarmerie Nationale à PARIS (75)

[ 1 ] - Préfecture à CHALONS EN CHAMPAGNE (51) ,

[ 1 ] - Archives

Date de clôture

26/02/2017

Vu et transmis par :

**GENDARMERIE NATIONALE****RENSEIGNEMENT ADMINISTRATIF****PROCÈS-VERBAL D'AUDITION**

Code unité	Nmr P.V.	Année	Nmr dossier justice
03597	00204	2017	

Nmr pièce	N° feuillet
02	1 / 2

**Analyse et références****Affaire**

Le samedi 25 février 2017 à 14 heures 25 minutes.

Nous soussigné Gendarme

Sous le contrôle du Maréchal des logis-chef

Vu l'article L.421-1 du Code de la Sécurité intérieure

Nous trouvant au bureau de notre unité à \_\_\_\_\_, rapportons les opérations suivantes :

Ce jour, nous procédons à l'enquête citée en référence,

**IDENTITE DE LA PERSONNE TÉMOIN****COMMUNICATION PAR VOIE ELECTRONIQUE AU COURS DE LA PROCEDURE**

La personne entendue n'accepte pas de recevoir communication des avis, convocations et documents intéressant la procédure par voie électronique.

Entendons la personne dénommée ci-dessus qui nous déclare : -----

— Le vendredi 24 février 2017 aux environs de 18h55, je suis parti de mon domicile à BEAURIEUX (02) avec mon fils \_\_\_\_\_, âgé de 11 ans, pour aller chercher des kebabs que nous avons commandés non loin de la mairie à FISMES (51). -----

— Nous sommes repartis de FISMES aux environs de 19h25. Pour ce faire nous avons empruntés la Place de l'Esplanade puis nous avons rejoint le rond point des promenades puis j'ai repris la route normale pour rentrer à savoir la Départementale 29 en direction de Merval (02). -----

— Sur cette route, quand vous sortez de FISMES il y a une montée et cette route est entourée de bois. Je dirais d'après mes souvenirs je dirais que lorsque je suis arrivé en quart de côte, j'ai aperçu une boule de lumière sur ma droite qui progressait parallèlement à ma trajectoire et dans la même direction. J'ai tout de suite dit à mon fils de regarder. Cette boule était de couleur blanchâtre, je dirais qu'elle faisait 60/70 cm de diamètre. Cette boule représentait un cercle parfait. Il n'y avait pas de striures, pas de traînée, ni autre chose. Sa couleur était opaque on ne voyait pas à travers. Lorsque cette boule évoluait, elle est toujours restée d'un rond parfait, sa forme n'a pas changé. Lorsqu'elle avançait sa trajectoire était linéaire il n'y avait pas d'à-coup. Lorsque je circulais dans cette montée, je la voyais nettement je n'ai pas eu besoin de me mouvoir pour la chercher dans les bois. -----

— Tout le temps où, j'ai conduit dans les bois à environs 80km/h, cette boule nous suivait à notre parallèle. Mon fils qui était passager avant, la suivait des yeux, il était focalisé dessus plus que moi dans le sens où je conduisais. Mon fils a perdu cette boule à la fin des bois avant d'arriver sur le plateau. -----

— J'ai accéléré afin de monter assez rapidement pour essayer de voir cette chose en dehors des bois. Arrivés sur le plateau, j'ai tourné ma tête sur la droite et j'ai aperçu cette boule venir vers nous tout en prenant de l'altitude. J'ai baissé ma vitesse à environs 60km/h. Cette boule a pris une trajectoire de manière à venir devant la voiture, lors de ce mouvement l'intensité de la boule était moins forte. Elle s'est retrouvée dans ma trajectoire de conduite à je dirais environ 200 ou 300 mètres et elle se trouvait je dirais à 50 mètres de hauteur. Ensuite, elle s'est mise à évoluer devant nous en avançant droit devant elle. -----

La personne entendue

L'Agent de Police Judiciaire

— Du coup, j'ai accéléré je pense jusqu'à 80k/h. Mais, comme pour me dire « tu ne me suivras pas », elle est partie malheureusement dans l'hyper-espace. C'est à dire, que j'ai du la suivre maximum 10 sec puis elle a disparu d'un coup d'un seul. J'ai vu une sorte de pointe arrière lors de sa disparition comme dans « Star Wars » lorsque les vaisseaux disparaissent. Cela n'a pas fait une traînée mais il y a eu une dématérialisation, plutôt un passage à une vitesse supérieure, je ne sais pas l'expliqué mais j'ai vu quelque chose lorsqu'elle a disparue. -----

— Je pense donc avoir observer ce phénomène sur une durée totale d'environ 01 minutes 30. -----

— Je n'ai pas entendu de bruit quelconque lors de l'observation de cette boule. -----

**Question :** Vous intéressez-vous à ce genre de phénomène ? -----

**Réponse :** C'est bizarre mais oui. J'ai toujours aimé ce genre de choses, cela fait 20 ans que j'aime regarder ce genre d'émissions à la télévision. Je ne suis pas adhérent à une quelconque association ou autre. -----

**Question :** Lors de ce trajet y avait-il des personnes ou des véhicules là où se trouvait cette boule ? -----

**Réponse :** Non, elle était toute seule. -----

**Question :** Avez-vous quelque chose avant ou après ce phénomène ? -----

**Réponse :** Non, je n'ai rien vu. Mais j'étais angoissé avant de partir chercher le kebab. Mais, je ne pourrais pas vous dire pourquoi. Je fonctionne avec les ondes, je ressens des choses peut-être des prémonitions, je ne peux l'expliquer. -----

**Question :** Aviez-vous déjà vu ce genre de phénomène ? -----

**Réponse :** Non jamais. -----

— Je peux quand même vous dire que j'ai mal dormi, j'ai eu le ventre noué. Tout simplement parce que, je ne sais pas ce que j'ai vu. J'ai réalisé que j'avais été suivit par cette boule et cela m'a fait poser pas mal de question notamment « pourquoi et qu'est-ce que c'est ». -----

— Je n'ai rien d'autre à ajouter mise à part que je ne souhaite pas que mon identité ainsi que celle de mon fils soient divulguées en dehors de votre procédure. -----

Lecture faite par moi des renseignements d'état civil et de la déclaration ci-dessus, j'y persiste et n'ai rien à changer, à y ajouter ou à y retrancher.

le 25 février 2017 à 15 heures 00 minute.

**La personne entendue**

**L'Agent de Police Judiciaire**

Code unité	Nmr P.V.	Année	Nmr dossier justice
03597	00204	2017	

Nmr pièce	N° feuillet
03	1 / 2

Analyse

**OBSERVATION DE PHÉNOMÈNES AÉROSPATIAUX NON IDENTIFIÉS**

Le samedi 25 février 2017 à 14 heures 20 minutes.

Nous soussigné Gendarme

Sous le contrôle du Maréchal des logis-chef

Vu l'article L.421-1 du Code de la Sécurité intérieure

Nous trouvant au bureau de notre unité à \_\_\_\_\_ rapportons les opérations suivantes :

Ce jour, nous procédons à l'enquête citée en référence,

**IDENTITE DE LA PERSONNE TÉMOIN****COMMUNICATION PAR VOIE ELECTRONIQUE AU COURS DE LA PROCEDURE**

La personne entendue n'accepte pas de recevoir communication des avis, convocations et documents intéressant la procédure par voie électronique.

Entendons la personne dénommée ci-dessus qui nous déclare :

Hier soir, le 24/02/2017, vers 19 heures 20, je me trouvais dans la voiture avec mon père. On était sur la route pour rentrer à la maison. On prend la route qui passe par MERVAL (02). -----

Ça a commencé dans les bois après Fismes. Mon père m'a dit de regarder à droite et j'ai vu une lumière de couleur jaune, de taille moyenne. -----

La lumière s'est mise devant la voiture à la sortie du bois, elle est montée et elle a disparue. -----

**Question** : Au début, la lumière était sur le bord de la route, dans un champs, une pâture ou un bois ?

**Réponse** : Au dessus d'un champs cultivé. -----

**Question** : Peux-tu être plus précis sur la taille de la lumière ?

**Réponse** : Au début un peu plus petit qu'une balle de tennis, puis elle a grandi en s'approchant. -----

**Question** : À quelle distance était la lumière quand tu l'as vu la première fois ?

**Réponse** : Je pense qu'elle était à 50-60 mètres. -----

**Question** : Au plus près de toi, qu'elle était la taille de la lumière et à quelle distance était elle exactement ?

**Réponse** : Elle est allée devant la voiture en montant le talus. Elle se trouvait devant la voiture à une hauteur d'environ 50-60 mètres au dessus de la route. Elle se trouvait à environ 80 mètres de la voiture, devant. Au plus près de moi elle devait être à 50 mètres et elle devait faire à peu près la taille d'une balle de tennis. -----

**La personne entendue**

**L'Agent de Police Judiciaire**

**Question** : As-tu vu une forme, une ombre ?

**Réponse** : Non. -----

**Question** : As-tu entendu du bruit ?

**Réponse** : Non. -----

**Question** : La lumière que tu as vu, se déplaçait elle rapidement ou lentement ?

**Réponse** : Rapidement, elle allait aussi vite que nous. -----

**Question** : La lumière allait elle tout droit ou faisait elle des virages ?

**Réponse** : Elle allait tout droit. -----

**Question** : As tu vu des personnes ou des voitures sur le côté droit, d'où venait la lumière ?

**Réponse** : Non. -----

**Question** : As tu vu quelque chose de particulier avant ou après avoir vu la lumière ?

**Réponse** : Non. -----

Lecture faite par moi des renseignements d'état civil et de la déclaration ci-dessus, j'y persiste et n'ai rien à changer, à y ajouter ou à y retrancher. -----

le 25 février 2017 à 14 heures 45 minutes. -----

**La personne entendue**

**L'Agent de Police Judiciaire**